RIASEC : R

N4118
CONDUCTEUR / CONDUCTRICE DE MATÉRIEL DE COLLECTE

Emploi Vert

Autres emplois décrits

- Conducteur / Conductrice AMPLIROLL
- Conducteur / Conductrice BOM (Benne à Ordures Ménagères)
- Conducteur / Conductrice de benne à ordures
- Conducteur / Conductrice de camion grue
- Conducteur / Conductrice de matériel de collecte de déchets (ménagers, industriels, etc.)
- Conducteur / Conductrice enlèvement de déchets

Définition

Le conducteur de matériel de collecte conduit un véhicule afin de collecter des déchets ménagers ou industriels en respectant le code de la route et les règles de sécurité afin de les acheminer vers le centre de traitement adapté.

- Assure la collecte des déchets prévue au contrat en suivant un itinéraire ou un planning prédéfini
- Manipule les matériels et équipements liés à la collecte (bacs et lève conteneur, bras de grue, compacteur, etc.)
- Veille au bon fonctionnement, à l'entretient courant du véhicule et signale toute anomalie
- Peut coordonner un ou plusieurs équipiers de collecte lors des tournées
- Informe les usagers et les clients en cas de non-conformité du tri des déchets et donne des conseils pour améliorer le tri
- Participe activement à la préservation de l'environnement en assurant une collecte efficace et responsable

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible sans diplôme ni formation, mais avec un permis B, C, CE, C1 ou C1E (en fonction du type de véhicule PL ou VL), complété de la Formation Initiale Minimum Obligatoire (FIMO). Un ou plusieurs Certificats d'Aptitude à la Conduite en Sécurité -CACES- conditionnés par une aptitude médicale à renouveler périodiquement peuvent être également requis.

Certifications et diplômes :

- Permis de conduire catégorie B
- Permis de conduire catégorie C
- Permis de conduire catégorie CE
- Permis de conduire catégorie C1
- Permis de conduire catégorie C1E

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Conduire un véhicule nécessitant une habilitation
- Préparer le véhicule et les documents de tournée
- Utiliser des équipements pour charger ou décharger des déchets
- Vérifier le bon fonctionnement des matériels et des équipements en respectant les points de contrôle et les procédures en vigueur
- Respecter les normes de sécurité dans toutes les interventions
- Veiller à la conformité des déchets

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Respecter les consignes de collecte en fonction du type d'activité (plan de collecte, itinéraire, planning, etc.)
- Respecter les procédures de traçabilité des déchets — Transition écologique
- Signaler tout incident, accident et anomalie à sa hiérarchie selon les procédures en vigueur
- Utiliser des équipements de protection individuelle (EPI)
- Connaître la réglementation relative au suivi des déchets — Transition écologique
- Appliquer les bonnes pratiques environnementales — Transition écologique
- Adapter sa conduite aux contraintes du type de véhicule utilisé
- Adapter sa conduite au chargement
- Communiquer dans un langage adapté au contexte professionnel et à son interlocuteur

Savoir-faire secondaires

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Conduire un véhicule routier
- Adapter la conduite à l'état des routes
- Manipuler des produits dangereux ou fragiles
- Adopter une posture de vigilance permanente face à l'environnement
- S'assurer du bon état de fonctionnement des équipements
- Maintenir le véhicule en bon état de propreté et de fonctionnement

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Appliquer les principes d'écoconduite — Transition écologique
- Accomplir des formalités administratives et réglementaires

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Rapporter les incidents et anomalies rencontrés
- Respecter les règles de Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé et Environnement (QHSSE) Transition écologique
- Adapter sa conduite en fonction des conditions météorologiques
- Rendre compte de son activité

Développement économique

- Représenter l'image et les valeurs de la marque sur le terrain

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de rigueur et de précision
- Avoir le sens du service
- Faire preuve de réactivité

Savoirs

Normes et procédés

- Utilisation de logiciels de gestion de tournées
- Règles de sécurité des opérations de chargement et déchargement
- Procédures de sécurité sur les sites de traitement
- Procédures de traitement des déchets Transition écologique
- Règles de salubrité et d'hygiène publique
- Règles de sécurité
- Réglementation Sociale Européenne

Techniques professionnelles

- Techniques de conduite en conditions difficiles

Produits, outils et matières

- Engins de manutention non motorisés (transpalette, diable, etc.)
- Utilisation de systèmes informatisés de gestion des déchets Transition numérique

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- En extérieur
- Manipulation d'un engin, équipement ou outil dangereux
- Port d'équipement de protection individuelle (EPI) : gants, chaussures, casque, protections auditives

Horaires et durée du travail

- Travail en horaires décalés
- Travail de nuit
- Travail les week-ends et jours fériés

Lieux et déplacements

- Zone départementale
- Zone régionale

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)
- Salarié secteur public

Secteurs d'activité

- Logistique et transport
- Environnement

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail